

## **Documents à soumettre en cas de sinistre – contrat Generali**

### **1.1 Le locataire reconnaît la créance et est d'accord pour en assurer le règlement via la caution**

1. Certificat de cautionnement en version originale, daté et revêtu des signatures du locataire (la signature d'un locataire suffit s'ils sont plusieurs) et du bailleur/de la gérance
2. Justificatif de la créance (copie de la facture finale détaillée, pas de factures originales de tiers)
3. Coordonnées bancaires et titulaire du compte/bulletin de versement ou numéro IBAN pour le virement
4. Nouvelle adresse des locataires
5. Copie du bail
6. Generali Assurances exerce ensuite un recours contre les locataires.

### **1.2 Les locataires n'ont pas signé le certificat de cautionnement ni une quelconque autre reconnaissance de dette**

1. Certificat de cautionnement en version originale, daté et revêtu de la signature du bailleur/de la gérance
2. Commandement de payer exécutoire sans opposition (s'il a été fait opposition, il convient de produire un jugement de tribunal y mettant fin)
3. Justificatif de la créance (copie de la facture finale détaillée, pas de factures originales de tiers)
4. Coordonnées bancaires et titulaire du compte/bulletin de versement ou numéro IBAN pour le virement
5. Nouvelle adresse des locataires
6. Copie du bail
7. Generali Assurances exerce ensuite un recours contre les locataires.

### **1.3 Le locataire a déménagé à l'étranger, à une adresse inconnue**

1. Certificat de cautionnement en version originale, daté et revêtu de la signature du bailleur/de la gérance
2. Attestation de domicile de la commune avec mention «Nouveau domicile inconnu»
3. Justificatif de la créance (copie de la facture finale détaillée, pas de factures originales de tiers)
4. Coordonnées bancaires et titulaire du compte/bulletin de versement ou numéro IBAN pour le virement
5. Copie du bail
6. Generali Assurances exerce ensuite un recours contre les locataires.